

en tablant sur les divisions entre le ministère du Travail (pour) et Matignon (moins pour), à faire enterrer ces mesures.

De leur côté, les organisations de cadres s'enflamment aussi et se rassemblent. Elles s'agitent, avec leurs adhérents, être les principales victimes de cette réforme. Et appellent que leurs cotisations contribuent à 42 % des ressources d'un système dont ils ne bénéficient qu'à 10 % des allocations. Un bénéfice que, sous prétexte de limiter les abus, la réforme tend restreindre en rendant dégressives et plus limitées dans le temps les allocations au barème le plus haut pour ces salariés qui, dit Philippe, « perçoivent les salaires les plus élevés et qui ont en mesure de retrouver l'emploi plus vite que les autres ».

Ces salariés en question reçoivent moins de 5 %, mais la mesure pénalisant les moins aisés est destinée à leur faire avaler par les

autres le durcissement des règles pour être indemnisés et la nécessité d'avoir travaillé plus longtemps pour y avoir droit. Et les « effets » attendus de cette réforme ne sont pas seulement comptables. Elle constitue aussi, au-delà des chiffres et du volontarisme affiché, un ballon d'essai pour celles à venir. Même si la période semble propice et le terrain dégagé, il s'agit de ne pas repartir dans une crise sociale alors que celle des gilets jaunes vient à peine de se calmer. Pour ne pas risquer de manifs qui feraient désordre en été, les intermittents du spectacle sont ainsi les heureux bénéficiaires de cette réforme par laquelle ils ne seront pas touchés. Et c'est avec la même prudence que la réforme des retraites ne sera pas débattue avant les municipales.

Dans les « effets » que Philippe attend de ce qu'il a annoncé, les effets électoraux ne sont pas négligés !

Erik Emtatz

ACTE II, MODE D'EMPLOI



est gros...

une dame à Marseille, jeudi... était « privée et amie ». Et on est prié de le croire. Lors de sa visite « privée et amicale », donc, Mme Macron a rencontré Jean-Claude Moraine, le maire sortant, qui ne présente pas et prépare actuellement sa succession. Il avait été invité à la présidence de la métropole et du département de la Haute-Provence, et le maire de Marseille, Jean-Claude Moraine, son bras droit, est l'un des chefs de la majorité municipale.

(AMU), qui pourrait déposer sa candidature à la commission d'investissement LRM cette semaine. Bref, elle a rencontré tous les poids lourds de la droite. Bien sûr, Mme Macron ne prépare pas les municipales ni une alliance marseillaise entre les Marcheurs et LR.

Pas plus qu'elle ne se mêle de politique lyonnaise quand elle dîne avec Gérard Collomb, le 17 juin, tout en s'affichant avec son plus dangereux rival, le président de la métropole, David Kimelfeld.

Mais non, la première dame ne fait pas de politique, ce n'est pas sa faute si les campagnes qu'elle visite sont électorales.

Non, ce n'est pas une mauvaise impression ! Voilà à quoi ressemblerait « Le Canard » s'il se mettait à ne plus publier de dessins (lire ci-dessous) sous prétexte que l'un d'eux a déplu. Rassurez-vous, ce n'est pas le genre de la maison.

Le « New York Times » ne cartoon plus

A CINQ REPRISES en moins d'une semaine, le « New York Times » s'est platement excusé. Le grand quotidien libéral de la côte est des Etats-Unis s'est même fendu d'un éditorial où, d'un billet ravageur contre lui-même et d'un mot d'excuse de l'éditeur, il bat et rebat sa coulpe, et se dit déjà puni par la perte d'abonnés.

Mais quel crime horrible a donc commis ce phare de l'intelligentsia américaine ? Un dessin. Une caricature du dessinateur portugais Antonio, publiée à la mi-avril. On y voit un aveugle, Trump, pour la circonstance coiffé d'une kippa, guidé par son chien. Lequel a la tête du Premier ministre israélien Netanyahu, étoile de David au cou. « Antisémitisme ! » se sont immédiatement enflammés les réseaux sociaux. Dans la foulée, le « New York Times » a décidé qu'il ne publierait plus de caricature politique à partir du 1^{er} juillet et a résilié ses contrats avec ses dessinateurs.

Le dessin était-il antisémite ? Dénouçait-il – caricaturalement – la manière aveugle dont Trump suit la politique de Netanyahu ? Les avis sont partagés, y compris en Israël. Mais, au-delà de ce débat, il ne justifiait en rien qu'on jette le bébé avec l'eau du bain. Comme si un journal s'arrêtait de publier des articles après en avoir laissé passer un mauvais.

Patrick Chappatte, l'un des dessinateurs ainsi privés de dessins au « NYT », a publié

sur son site une tribune pour dénoncer « la horde moralisatrice qui se rassemble sur les médias sociaux et s'abat comme un orage subit sur les rédactions ». Chappatte, qui donnait deux dessins par semaine au quotidien – et qui collabore par ailleurs au « Canard » –, dénonce ainsi le rôle de « Twitter, lieu de fureur, pas de débat, [où] le ton de la conversation est donné par les voix les plus déchaînées, [que] les foules en colère suivent ».

Message apparemment entendu : sa tribune, reprise dans « Courrier international », a nourri des dizaines d'articles dans le monde. Elle a été vue plus de 2 millions de fois. Le « NYT » vient de perdre d'autres abonnés mécontents d'être privés de dessins.

A l'époque où s'affirment les « identités », les communautés – sexuelles, ethniques, religieuses, alimentaires, etc. – ont vite fait de se sentir victimes et de réclamer « réparation ». Aujourd'hui, pour les groupes de presse, moins de caricatures, c'est moins de problèmes avec les « justiciers » du Net, qui « entraînent les foules ».

« Les dessins de presse sont nés avec la démocratie, conclut Chappatte, et ils sont attaqués quand la liberté l'est. » Ce n'est pas « Le Canard », qui en publie une trentaine chaque semaine depuis plus de cent ans, qui dira le contraire !



Le jardin des haines

PLUS GRAVE que le schisme de 1054 entre

« une petite dizaine de colla-